

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2002 B 01902

Numéro SIREN : 552 044 992

Nom ou dénomination : POMONA

Ce dépôt a été enregistré le 20/04/2022 sous le numéro de dépôt 10000

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

LE: 12/04/2022



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2020 / 2021

BILAN CONSOLIDÉ AU 30 SEPTEMBRE 2021 (en milliers d'euros)

ACTIF	EXERCICE 2020 NET	EXERCICE 2021 NET
Immobilisations incorporelles (1)	123 656	133 227
Immobilisations corporelles (2)	259 434	260 418
Immobilisations financières (3)	12 485	13 390
Actif immobilisé	395 575	407 036
Stocks (4)	168 285	184 396
Créances (5)	531 554	571 094
Valeurs mobilières de placement (6)	646	470
Disponibilités (6)	235 790	251 919
Charges constatées d'avance (7)	6 961	7 819
Actif Circulant	943 236	1 015 698
TOTAL ACTIF	1 338 811	1 422 734

PASSIF	EXERCICE 2020 NET	EXERCICE 2021 NET
Capital	6 567	6 567
Réserves - Part du groupe	451 562	463 285
Résultat - Part du groupe	22 474	37 085
Situation nette part groupe (8)	480 603	506 937
Situation nette part minoritaires (8)	7	0
Provision risques & charges (9)	44 767	48 208
Dettes Financières (6) (10)	214 060	217 940
Dettes (10)	599 373	649 649
TOTAL PASSIF	1 338 811	1 422 734

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (en milliers d'euros)

1^{ER} OCTOBRE 2020 AU 30 SEPTEMBRE 2021

	EXERCICE 2020	EXERCICE 2021
Chiffres d'affaires net	3 458 075	3 351 153
Autres produits d'exploitation (11)	13 868	27 700
Achats revendus ou consommés	2 489 200	2 416 478
Salaires Traitements et charges (12)	494 294	488 802
Autres Charges d'exploitation	334 852	320 901
Impôts et Taxes (13)	42 610	36 749
Dotation amortissements et provisions (14)	49 625	42 384
Charges d'exploitation	3 410 581	3 305 314
Résultat d'exploitation	61 364	73 539
Résultat financier (15)	-408	-463
Résultat courant	60 954	73 076
Résultat exceptionnel (16)	6 557	9 982
Participation et intéressement des salariés (*) (12)	8 386	10 796
Impôts sur les bénéfices (17)	21 447	22 305
Résultat net des sociétés intégrées	37 678	49 957
Résultat mis en équivalence		
Résultat consolidé global	37 678	49 957
Dotation amortissements écarts d'acquisition & fonds de commerce (18)	15 203	12 872
RESULTAT NET CONSOLIDE	22 475	37 085
Intérêts minoritaires	0	0
RESULTAT NET CONSOLIDE PART DU GROUPE	22 474	37 085
Résultat net consolidé par action (en unité monétaire) (**):	68,44	112,94
Résultat net consolidé dilué par action (en unité monétaire) :	68,44	112,94

(*) A noter que la participation du personnel qui, en application des dispositions du règlement 99-02 du Comité de réglementation comptable relatif aux comptes consolidés, devrait figurer au poste salaires et traitements des charges d'exploitation, a été maintenue à une rubrique particulière du compte de résultat. Il en est de même de l'intéressement.

(**) Les résultats par action sont exprimés sur la base du nombre d'actions au 30 septembre de chaque exercice.

MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT (en milliers d'euros)

1^{ER} OCTOBRE 2020 AU 30 SEPTEMBRE 2021

	EXERCICE 2020	EXERCICE 2021
Résultat net consolidé après IS	22 474	37 085
Dotations et reprises amortissements et provisions pour engagements de retraite	51 400	47 993
Variation des impôts différés	-276	-609
Plus et moins values nettes d'IS	-3 466	-5 587
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	70 131	78 881

TABLEAU DE FINANCEMENT (en milliers d'euros)

1^{ER} OCTOBRE 2020 AU 30 SEPTEMBRE 2021

	EXERCICE 2020	EXERCICE 2021
Marge Brute d'autofinancement	70 131	78 881
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	31 786	-2 662
Incidences techniques		
Dont variation du stock	9 177	2 750
Dont variation des créances d'exploitation	68 025	-21 204
Dont autres variations du B.F.R.	-45 416	15 791
TOTAL FLUX GENERES PAR L'ACTIVITE	101 918	76 219
Acquisitions d'immobilisations	-34 877	-25 879
Cessions d'immobilisations	8 572	4 723
Incidences de variations de périmètre (*)	-1 616	-16 780
TOTAL FLUX LIES AUX INVESTISSEMENTS	-27 920	-37 936
Emissions / Remboursements d'emprunts	102 907	-11 696
Dividendes versés	-21 317	-10 674
TOTAL FLUX LIES AUX FINANCEMENTS	81 590	-22 370
Incidence Variation taux de change	42	-13
TOTAL VARIATION DE TRESORERIE NETTE	155 631	15 899
TRESORERIE NETTE D'OUVERTURE	79 900	235 531
TRESORERIE NETTE DE CLOTURE	235 531	251 430
Trésorerie de clôture au Bilan	236 436	252 389
Concours bancaires et intérêts échus	905	959
Trésorerie nette de clôture	235 531	251 430

(*) Prix d'achat ou de vente augmenté ou diminué de la trésorerie acquise ou versée

/ RÈGLES & MÉTHODES

Les présents Bilan et Compte de Résultat de la société POMONA, société mère du Groupe ont été établis en respect des dispositions du règlement de l'Autorité des Normes comptables 2020-01.

A noter que la participation et l'intéressement, qui, en application des dispositions susvisées, devraient figurer au poste salaires et traitements des charges d'exploitation, ont été maintenus à une rubrique particulière du compte de résultat.

Tous les états sont présentés en milliers d'euros (K€).

Le total du bilan au 30 septembre 2021 s'élève à 1 422 734 K€. Le compte de résultat dégage un bénéfice de 37 085 K€.

/ PRINCIPES & MODALITÉS DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés du Groupe, sauf une, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale et arrêtent leurs comptes au 30 septembre.

La société Pégase est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les éléments des bilans des sociétés étrangères sont convertis au taux de clôture, les comptes de résultat au taux moyen et les capitaux propres au taux historique.

L'écart de conversion résultant de la variation des taux de change à la fin de chaque exercice est incorporé aux réserves.

/ FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe sur les effets de l'événement Covid-19 sur le compte de résultat, le Groupe a retenu l'approche ciblée recommandée par l'ANC. L'ensemble des impacts liés à l'épidémie de Covid-19 sont considérés comme des charges courantes et affectent le résultat d'exploitation conformément aux recommandations de l'ANC.

Durant l'exercice, le Groupe a continué à faire face à une réduction de son activité compte tenu des mesures de restriction impactant l'activité d'une partie de sa clientèle avec, notamment, l'interdiction de recevoir du public faite aux restaurants de novembre 2020 à mai 2021.

Dans la continuité de l'exercice précédent, des mesures temporaires de réduction de coûts ont été mises en place.

Parallèlement, le Groupe a utilisé les dispositifs de soutien mis en place par le gouvernement. Il a notamment bénéficié des mesures de chômage partiel pour un montant de 22 millions d'euros, comptabilisés en réduction des charges salariales afférentes ainsi que d'autres aides de soutien aux entreprises, dont l'impact sur le résultat d'exploitation est de 7,8 million d'euros.

/ PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le Groupe POMONA inclut au 30 septembre 2021, 47 sociétés (1 société mère, 45 sociétés sous contrôle exclusif, 1 société sous contrôle conjoint).

Toutes les actions détenues sont assorties du droit de vote simple.

D'autres participations n'ont pas été retenues dans le périmètre de consolidation en raison de leur caractère très minoritaire et non significatif.

Les principaux mouvements affectant le périmètre de consolidation durant l'exercice sont les suivants :

- Absorption de la société Avon par la société Pomona le 1^{er} octobre 2020.
- Absorption de la société Mullois Distribution par la société Saveurs d'Antoine le 1^{er} octobre 2020.
- Absorption de la société Sobragel par la société Relais d'Or le 1^{er} octobre 2020.
- Cession de la société Terragaia le 1^{er} octobre 2020.
- Absorption de la société SAPLER par la société Délice et création avec un effet rétroactif au 1^{er} octobre 2020.
- Acquisition de la société Tradirhone par la société Saveurs d'Antoine le 3 décembre 2020.
- Absorption de la société RPDA par la société Relais d'Or le 1^{er} janvier 2021.
- Absorption de la société RPDA AZUR par la société Relais d'Or le 1^{er} janvier 2021.
- Absorption de la société Tradirhone par la société Saveurs d'Antoine le 1^{er} avril 2021.
- Absorption de la société Gelso par la société Relais d'Or le 1^{er} avril 2021.
- Absorption de la société Sandorgel par la société Relais d'Or le 1^{er} avril 2021.
- Absorption de la société Romaf par la société Relais d'Or le 1^{er} mai 2021.
- Acquisition de la société FBI par la société Délice et création le 30 juin 2021. Cette dernière détient le groupe DGF qui est composé de 13 entités juridiques.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

SOCIÉTÉ	SIÈGE	N° SIREN	au 30.09.2020			au 30.09.2021			Variation	Causes
			% contr.	méth(*)	% int.	% contr.	méth(*)	% int.		
POMONA	Antony	552.044.992		MERE	100,00%		MERE	100,00%		
AGD Suisse	Morges (Suisse)	-	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
AGRAFEUSE	Madrid (Espagne)	-	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
AVON SA	Antony	332.689.918	100,00%	IG	100,00%		-		-100,00%	Absorbée par Pomona le 01/10/2020
BIOFINESSE	Toulouse	434.297.206	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
DELICE ET CREATION	Antony	492.775.101	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
DGF	Chanteloup-les-Vignes	339.958.951				100,00%	IG	100,00%	100,00%	Acquisition par Délice et Création le 30/06/2021
DGF DISTRIBUTION	Chanteloup-les-Vignes	421.260.183				100,00%	IG	100,00%	100,00%	Acquisition par Délice et Création le 30/06/2021
DGF LOGISTIQUE ET SERVICES	Chanteloup-les-Vignes	339.714.461				100,00%	IG	100,00%	100,00%	Acquisition par Délice et Création le 30/06/2021
DUPASQUIER	Vernier (Suisse)		100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
POMONA SUISSE	Kloten (Suisse)	-	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
FINAPOM	Antony	622.011.096	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
FINEST BAKERY INGREDIENTS	Chanteloup-les-Vignes	803.342.633			100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	Acquisition par Délice et Création le 30/06/2021
FRIGERAL	Anglet	304.428.253	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
FRIOLISA	Villafant (Espagne)	-	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
GASTROMER	Plan-les-Orates (Suisse)	-	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
GDA	Limoges	304.763.915	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
GELSO	Toulouse	480.106.251	100,00%	IG	100,00%		-		-100,00%	Absorbée par Relais d'Or le 01/04/2021
GMUR	Zürich		100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
POMONA INNOVATION	Antony	499.449.460	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
LA POITEVINE	Antony	404.227.886	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
LODIAL	Ludres	434.047.692	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
LUX FRAIS	Elherange (Luxembourg)	-	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
MULLOIS DISTRIBUTION	Villefranche de Lauragais	448.702.792	100,00%	IG	100,00%		-		-100,00%	Absorbée par Saveurs d'Antoine le 01/10/2020
MULTIFOOD	Gals (Suisse)	-	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
NDA	Tinqueux	343.399.818	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
RELAIS D'OR	Antony	812.175.560	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
PEGASE	Vélizy Villacoublay	823.769.419	50,00%	PROP	50,00%	50,00%	PROP	50,00%		
POMONA EPISAVEURS	Antony	476.980.321	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
POMONA FOODTRADE	Antony	529.850.315	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
POMONA IBERIA	Madrid (Espagne)	-	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
POMONA IMPORT	Antony	562.129.585	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		

SOCIÉTÉ	SIÈGE	N° SIREN	au 30.09.2020			au 30.09.2021			Variation	Causes
			% contr.	méth(*)	% int.	% contr.	méth(*)	% int.		
POMONA PARTICIPATION	Antony	321.798.233	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
REFALY	Antony	529.241.721	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
REUDIS	Le Port	410.926.901				100,00%	IG	100,00%	100,00%	Acquisition par Délice et Création le 30/06/2021
ROMAF	Strasbourg	434.144.135	100,00%	IG	100,00%	-			-100,00%	Absorbée par Relais d'Or le 01/05/2021
ROM BRETAGNE NORMANDIE MAINE	Bayeux	434.234.449	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
ROM BRETAGNE	Pordic	533.658.191	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
ROM MAINE-ARMOR	Laval	495.098.972	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
RPDA	Sorgues	434.023.883	100,00%	IG	100,00%	-			-100,00%	Absorbée par Relais d'Or le 01/01/2021
RPDA AZUR	Rousset	434.022.471	100,00%	IG	100,00%	-			-100,00%	Absorbée par Relais d'Or le 01/01/2021
SAF IMMOBILIER	Arles	408.648.152				100,00%	IG	100,00%	100,00%	Acquisition par Délice et Création le 30/06/2021
SANDORGEL	Sartrouville	433.990.983	100,00%	IG	100,00%	-			-100,00%	Absorbée par Relais d'Or le 01/04/2021
SANI	Tours	398.619.122				100,00%	IG	100,00%	100,00%	Acquisition par Délice et Création le 30/06/2021
SAPLER	Wasquehal	457.506.814	99,71%	IG	99,71%	-			-99,71%	Absorbée par Délice et création le 01/10/2020
SAVEURS D'ANTOINE	Antony	515.339.554	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
SCI BLONDAUX COULEURS	Valence	389.520.669				100,00%	IG	100,00%	100,00%	Acquisition par Délice et Création le 30/06/2021
SCI IMMOBILIERE DGF	Chanteloup-les-Vignes	452.350.937				100,00%	IG	100,00%	100,00%	Acquisition par Délice et Création le 30/06/2021
SCI D.G.C	Revin	353.531.528				100,00%	IG	100,00%	100,00%	Acquisition par Délice et Création le 30/06/2021
SOBRAGEL	Carros	434.051.413	100,00%	IG	100,00%	-			-100,00%	Absorbée par Relais d'Or le 01/10/2020
SURGELES DE MONACO	Monaco	-	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
TERRAGAIA	Antony	499.449.320	100,00%	IG	100,00%	-			-100,00%	Cession le 01/10/2020
TERRE OCEANE	Antony	420.910.499	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		Cession le 01/10/2020
TRADIRHONE	Saint Genis Laval	411.736.465				-				Acquisition le 03/12/2020 et absorbée par Saveurs d'Antoine le 01/04/2021
TOPAZE INVESTISSEMENT	Antony	527.907.406	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%		
VAL DE SEINE DISTRIBUTION	Buchelay	619.800.196				100,00%	IG	100,00%	100,00%	Acquisition par Délice et Création le 30/06/2021
ETABLISSEMENTS CANTREL	Poitiers	326.780.277				100,00%	IG	100,00%	100,00%	Acquisition par Délice et Création le 30/06/2021
INTERNATIONAL CULINARY SCHOOL	Chanteloup-les-Vignes	392.074.902				100,00%	IG	100,00%	100,00%	Acquisition par Délice et Création le 30/06/2021

(*) Méthodes de Consolidation

I.G. Intégration Globale
 PROP Intégration Proportionnelle
 MEE Mise en Equivalence

ORGANIGRAMME AU 30 SEPTEMBRE 2021

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION



1 - Retraitement d'homogénéité

Les bilans sociaux étant établis selon des règles identiques pour l'ensemble des sociétés du Groupe, aucun retraitement d'homogénéité de nature significative n'a été effectué.

Cette identité est matérialisée par un plan comptable groupe et d'une manière générale par une information uniformément diffusée et appliquée.

2 - Crédit Bail

Les biens mis à la disposition du Groupe dans le cadre d'un contrat de crédit bail ou assimilé sont enregistrés comme un achat à crédit.

La charge annuelle de crédit bail est annulée par :

- a) l'inscription de la charge financière.
- b) la diminution de la dette financière pour l'amortissement du capital de la période considérée.

Ces biens font l'objet d'une dotation aux amortissements selon les mêmes règles que les biens acquis.

3 - Amortissements

L'amortissement fiscal dégressif enregistré dans les comptes sociaux est remplacé par un amortissement linéaire calculé sur la même durée.

Les durées les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Construction et aménagement des constructions : 10 à 25 ans
- Install., agencement et aménagement divers : 5 à 10 ans
- Installations, matériel et outillage industriel : 5 à 8 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel et mobilier de bureau et informatique : 3 à 8 ans.

4 - Retraites

Les engagements courus pour indemnités de fin de carrière et de retraite sont constatés sous forme de provisions pour risques et charges au passif du bilan consolidé. La provision correspond au montant de l'engagement net de la part externalisée.

Ces engagements sont calculés individuellement au prorata des années de présence sur la base du salaire versé.

Ces engagements sont également pondérés en fonction des probabilités de mortalité (table INSEE) et de maintien dans le groupe (d'après les «turn-over» moyens observés par tranche d'âge sur les 5 dernières années).

5 - Opérations inter-sociétés

Les opérations réalisées à l'intérieur du groupe (achats, ventes, prestations de services, cessions diverses...) ainsi que les postes du bilan correspondant à des créances ou à des dettes sur des sociétés du groupe sont neutralisés.

6 - Ecart d'acquisition

Les écarts de première consolidation sont constitués par la différence constatée entre le prix d'acquisition des titres des filiales consolidées et la part du groupe dans les capitaux propres retraités à la même date.

Ces écarts de première consolidation sont affectés dans la mesure du possible aux postes appropriés du bilan des sociétés concernées avec amortissement identique des biens auxquels ces écarts s'appliquent.

La part résiduelle non affectée est inscrite à la rubrique des immobilisations incorporelles sous l'appellation «Ecart d'Acquisition», qui sont amortis selon la méthode linéaire sur une période maximale de 15 ans.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur.

7 - Dividendes

Les dividendes reçus des sociétés du Groupe font l'objet d'une annulation en consolidation (au même titre que les autres opérations internes au Groupe).

8 - Plus values internes

Les plus ou moins values résultant de cessions d'immobilisations à l'intérieur du Groupe sont également neutralisées.

9 - Provisions réglementées

Ces écritures (amortissements dérogatoires) enregistrées dans les comptes sociaux pour la seule application de la législation fiscale font l'objet d'une annulation.

10 - Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement comptabilisées en capitaux propres dans les comptes sociaux sont enregistrées avec les dettes financières diverses.

11 - Impositions différées

Les impositions différées résultent des décalages temporaires d'imposition, de l'élimination des résultats internes et de tous les retraitements obligatoires ou optionnels susceptibles de les engendrer.

En application du principe de prudence, il n'a pas été constaté d'imposition différée afférente aux déficits reportables.

Ces impositions différées sont constatées selon la méthode du report variable au taux normal de 25,83%.

12 - Ecart de conversion

Les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en devises ont été enregistrés en résultat.

Note 1 - Immobilisations incorporelles

Valeurs Brutes	sept-20	Investiss	Cessions	divers (*)	sept-21
Fonds commerciaux	22 037	310	-93	174	22 428
Autres immos incorporelles	26 295	411	-950	4 870	30 625
Ecart d'acquisition	289 632	22 215		-119	311 728
TOTAL	337 964	22 936	-1 043	4 925	364 782

Amortissements	sept-20	dotations	reprises	divers (*)	sept-21
Amort. fonds commerciaux	19 532	294	-93	175	19 908
Amort autres immos incorporelles	23 116	878	-951	4 429	27 473
Amort écart d'acquisition	171 660	12 578		-64	184 174
TOTAL	214 308	13 750	-1 044	4 540	231 554

Note 2 - Immobilisations corporelles

Valeurs Brutes	sept-20	Investiss	Cessions	divers (*)	sept-21
Terrains	79 975	1 152	-340	1 951	82 738
Constructions	302 823	1 652	-1 909	16 748	319 314
Inst.Tech., matériel & outillage	98 926	3 468	-5 358	2 797	99 834
Matériel de transport	30 246	1 123	-6 665	412	25 116
Matériel bureau & informatique	41 298	3 229	-3 562	1 328	42 293
Autres immos corporelles	27 248	618	-500	5 504	32 870
Immos en cours & avances	1 817	8 607		-1 169	9 255
TOTAL	582 333	19 850	-18 335	27 571	611 420
dont retraitement crédit bail	47 611	146	-21	-3	47 733

Amort & Provisions	sept-20	dotations	reprises	divers (*)	sept-21
Terrains	8 579	1 232	-86	123	9 848
Constructions	173 423	14 386	-1 830	6 495	192 474
Inst.Tech., matériel & outillage	68 149	6 880	-5 053	1 339	71 315
Matériel de transport	19 930	4 106	-6 051	256	18 240
Matériel bureau & informatique	33 622	3 968	-3 515	1 052	35 126
Autres immos corporelles	19 196	1 591	-476	3 687	23 998
Immos en cours & avances					
TOTAL	322 899	32 164	-17 011	12 951	351 002
dont retraitement crédit bail	35 349	824	-21	0	36 152

Note 3 - Immobilisations financières

Valeurs Brutes	sept-20	Investiss	Cessions	divers (*)	sept-21
Titres mis en équivalence					
Autres participations non consolidées	350			63	413
Créances rattachées à des participations	9		1	-1	9
Autres titres immobilisés	95			2	97
Prêts et autres immos financières	12 557	928	-1 292	1 263	13 457
TOTAL	13 011	928	-1 291	1 327	13 976

Dépréciations	sept-20	dotations	reprises	divers (*)	sept-21
Autres participations non consolidées	288			60	348
Créances rattachées à des participations	9				9
Autres titres immobilisés	57				57
Prêts et autres immos financières	173				173
TOTAL	527			60	587

(*) outre les écarts d'acquisition et les variations de titres mis en équivalence, il s'agit essentiellement des variations de périmètre, des écarts de conversion et des reclassements de poste à poste.

Note 4 - Stocks

	net 09/20	Brut 09/21	Prov 09/20	net 09/21
Marchandises	166 205	183 410	1 634	181 777
Matières premières & Autres	2 080	2 628	8	2 620
TOTAL	168 285	186 038	1 642	184 396

Note 5 - Créances

	net 09/20	Brut 09/21	Prov 09/20	net 09/21
Av et acptes versés	2 839	4 965	927	4 038
Clients (*)	413 747	474 908	11 586	463 322
Autres créances	103 960	91 791	205	91 586
Sous Total	520 546	571 664	12 718	558 946
Imposition Différée Active (**)	11 008	12 148		12 148
TOTAL	531 554	583 812	12 718	571 094

(*) Les comptes clients font l'objet, si nécessaire d'une provision en fonction de leur couverture par l'assurance crédit et/ou de leur degré d'irrécouvrabilité.

(**) Imposition différée active	sept-20	sept-21
Décalages temporaires d'imposition	3 255	3 504
Retraitement crédit Bail	1 559	1 721
Provision pour retraites	6 195	6 922
TOTAL	11 008	12 148

Note 6 a - Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs figurant à ce poste apparaissent pour leur valeur liquidative. Il n'y a donc pas de plus-value latente sur ce poste.

Note 6 b - Disponibilités

Dans les disponibilités et les concours bancaires courants figurent des effets remis en banque dont l'échéance est postérieure au 30/09/2021 pour un montant de 18 505 K€ (17 239 K€ au 30/09/2020).

Note 6 c - Disponibilités et dettes financières

Le bilan consolidé à fin septembre 2021 présente la position de trésorerie nette, agrégée par établissement bancaire et apurée au niveau de chacune des sociétés du Groupe.

Note 7 - Charges constatées d'avance

Ce poste concerne des charges d'exploitation payées d'avance pour un montant global de 7 868 K€.

Note 8 - Variation des Capitaux Propres

	Capitaux Propres Groupe	Intérêts Minor.	TOTAL
Situation 30.09.20	480 603	7	480 610
Variation de périmètre	0	-7	-7
Dividendes distribués	-10 674		-10 674
Résultat exercice	37 085	0	37 085
Ecart de conversion	-76		-76
Situation 30.09.21	506 937	0	506 937

Note 9 - Provision pour Risques & Charges

	sept-20	sept-21
Provisions risques & charges	16 245	14 880
Imposition différée passive (*)	4 544	6 538
Provisions pour retraites (**)	23 979	26 791
TOTAL	44 767	48 208

(*) Imposition différée passive	sept-20	sept-21
Elimination écritures fiscales (prov régl)	1 820	2 120
Retraitement des Amortissements	1 727	1 570
Autres retraitements	997	2 847
TOTAL	4 544	6 538

(**) La société Pomona a procédé à l'externalisation d'une partie de ses engagements d'indemnité de départ à la retraite. Le montant de la couverture au 30/09/2021 est de 7 604 K€.

Note 10 - Dettes

	sept-20	sept-21	- 1 an	+ 1 an
Dettes fin. Crédit bail	1 320	1 269	197	1 072
Dettes fin. Etabl Crédit (*)	203 713	206 371	41 086	165 286
Dettes fin. Diverses (**)	9 027	10 300	2 364	7 936
Dettes fisc. & sociales	182 975	173 935	173 935	
Fournisseurs et Autres	416 123	475 164	475 164	
Prod constatés d'av.	275	550	550	
TOTAL 30 / 09 / 2021	867 589	693 295	174 294	
TOTAL 30 / 09 / 2020	813 433	760 955	52 478	

(*) Au 30/09/2021, le groupe a souscrit trois emprunts :

- LCL : emprunt de 25 M€ remboursable sur 5 ans
- BNP : emprunt de 25 M€ remboursable sur 5 ans
- BPI : emprunt de 15 M€ remboursable sur 5 ans

A noter qu'une partie des PGE souscrits durant l'exercice précédent a été remboursée à hauteur de 50 M€.

Tous les emprunts respectent les covenants au 30/09/21.

(**) Dont :

- Concours bancaires courants et int.banc.
- Courus :

905 959

Ce montant créditeur a pour origine notamment les opérations de centralisation de trésorerie au 30 septembre.

- Comptes courants bloqués liés à la participation des salariés :

7 050 7 923

Note 11 - Produits d'exploitation

	Ex. 2020	Ex. 2021
Vente de Marchandises	3 323 743	3 224 034
Production vendue	134 332	127 119
Chiffre d'Affaires Net (*)	3 458 075	3 351 153
Reprises de provisions (**)	13 199	18 136
Autres Produits	669	9 564
TOTAL	3 471 943	3 378 853
(*) dont Export & Etranger	42 144	47 619
(**) Reprises de provisions	Ex. 2020	Ex. 2021
Actif circulant	9 967	12 126
Risques et charges	3 232	6 010
TOTAL	13 199	18 136

Notes 12 - Salaires et traitements

	Ex. 2020	Ex. 2021
Salaires Traitements et charges	494 294	488 802
Participation et intéressement (*)	8 386	10 796
TOTAL	502 680	499 598
(*) dont participation	8 386	7 061
(*) dont intéressement	-	3 735

Note 13 - Impôts et taxes

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est comptabilisée en résultat au niveau de la ligne Impôts et Taxes.

Pour cet exercice, le montant de cette taxe s'élève à 6 359 K€ contre 10 628 K€ l'an dernier.

Note 14 - Dotation aux Amortissements et Provisions d'exploitation

Dotation amortissements	Ex. 2020	Ex. 2021
Immobilisations incorporelles	778	878
Immobilisations corporelles (*)	32 975	32 164
TOTAL	33 754	33 042
(*) Dont Amort. Crédit Bail :	770	824
Dotations provisions		
Actif circulant	7 274	4 978
Risques et charges	8 597	4 364
TOTAL	15 871	9 342
Dont dotations aux provisions pour retraites	2 908	2 613
TOTAL DOTATIONS	49 625	42 384

Note 15 - Résultat Financier

	Ex. 2020	Ex. 2021
Dividendes reçus	-	-
Revenus et pdts de cession VMP	-	-
Produits autres valeurs & créances	307	423
Différences de change		
Reprises sur provisions		
Autres produits financiers	338	269
Produits financiers	645	692

	Ex. 2020	Ex. 2021
Intérêts (*)	927	1 059
Autres charges financières	128	91
Charges financières	1 055	1 155

(*) sont inclus dans les charges financières les intérêts relatifs aux contrats de crédit bail pour un montant de (K€) :

	20	34
--	----	----

Note 16 - Résultat Exceptionnel

	Ex. 2020	Ex. 2021
Opérations de gestion (*)	1 209	1 737
Opérations de capital	5 302	8 200
Provision risques & charges	-	-
Subventions d'investissement	46	45
Résultat Exceptionnel	6 557	9 982

(*) dont :	Ex. 2020	Ex. 2021
Dommages/intérêts perçus	885	1 741
Dommages/intérêts payés	-271	-473

Les critères retenus pour déterminer le caractère exceptionnel ou non des charges et produits sont conformes à la conception du PCG.

Note 17 - Impôts sur les Sociétés

	Ex. 2020	Ex. 2021
Impôt/résultat courant	21 853	23 566
Impôt/résultat exceptionnel	2 371	737
Impôt sur la participation	-2 166	-1 824
Impôts étrangers & Divers	-611	-174
TOTAL	21 447	22 305
Impôts sociétés	21 688	22 913
Impôts différés	-240	-608
Total	21 447	22 305

Justification de l'imposition de l'exercice 2021 :

Impôt au taux de 25,83% sur le résultat avant IS (hors mise en équivalence)	15 340
Impacts des différences permanentes d'imposition	2 977
Pertes sans crédit d'impôt et impacts des reports déficitaires	545
Crédits d'impôt	-1 863
Autres impacts des impositions non taxées ou taxées à un taux différent	4 544
Autres	261
Impôt sur les sociétés consolidées	22 305

Note 18 - Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition et de fonds de commerce

Dotation amortissements	Ex. 2020	Ex. 2021
Dotation écarts d'acquisition	12 404	12 578
Dotation Exceptionnelle écarts d'acquisition et fonds de commerce	2 513	
Dotation Fonds de commerce	287	294
TOTAL	15 203	12 872

Note 19 - Renseignements Divers (CREDIT BAIL)

Le total des loyers restant à payer s'élève à 1 347 K€ au 30 septembre 2021 (1 438 K€ en 2020).

Note 20 - Engagements

A - ENGAGEMENTS DONNES	sept.-20	sept.-21
Cautions et garanties	3 820	1 206
TOTAL	3 820	1 206

B - ENGAGEMENTS RECUS	sept.-20	sept.-21
Cautions et garanties de travaux	1 825	2 326
Cautions et garanties actif/passif	4 019	1 500
Autres engagements		
TOTAL	5 844	3 826

C - AUTRES ELEMENTS

Des cautions et garanties ont été consenties à titre onéreux par les établissements bancaires à des tiers pour garantir des engagements de diverses sociétés du groupe, notamment à l'égard des douanes, sociétés ou organismes gestionnaires d'emplacements sur les M.I.N. et organismes exportateurs étrangers pour un montant global de 1,7 M€.

La société Pomona se porte caution auprès des douanes pour le compte des sociétés Pomona Episaveurs et Délices & Création dans le cadre de leur activité de ventes d'alcool.

Le Groupe Pomona utilise des instruments de couverture liés au Dollar pour des montants s'élevant à 10,1 M€ au 30 septembre 2021.

Une hypothèque de 7,5 M€ a été consentie pour garantir un emprunt de 15 M€ souscrit auprès du Crédit Agricole.

Des lignes de découvert confirmées ont également été obtenues par la société Pomona auprès d'établissements bancaires pour un montant de 80 M€.

Note 21 - Effectifs moyens de l'exercice

	Ex. 2020	Ex. 2021
Cadres	1 768	1 821
Agents de maîtrise	1 596	1 596
Employés	7 895	7 725
Total	11 259	11 142

Note 22 - Rémunération des dirigeants en exercice au 30/09/2021

Rémunérations dues aux organes d'administration, de direction et de surveillance du groupe, au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 : 2 582 K€.

Alexis LEVASSEUR
1, rue Benjamin Franklin
44800 SAINT HERBLAIN

Exco Paris Ace
5 avenue Franklin Roosevelt
75008 PARIS

Pomona

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Siège social : 3 avenue du Docteur Ténine 92160 ANTONY
Capital social : 6 567 380 €.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 septembre 2021

A l'assemblée générale de la société Pomona,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Pomona relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles à l'actif du bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Saint Herblain et Paris, le 9 février 2022

Exco Paris Ace



Alexis Levasseur



François Shoukry
Associé

POMONA
S.A. à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 6.567.380 €
Siège social : 3, avenue du Docteur Ténine – 92160 ANTONY
RCS 552 044 992 NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 MARS 2022

**RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-68
DU CODE DE COMMERCE**

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire vous a présenté les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2021, son rapport sur l'activité de la Société et du Groupe au cours de cet exercice.

Les commissaires aux comptes vous ont donné lecture de leurs rapports.

Communication des informations sur l'exercice clos au 30 septembre 2021 prévues par l'article L.225-37-4 du Code de commerce

La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées pendant l'exercice dans toute société par chaque mandataire social est annexée au présent rapport.

A la connaissance du Conseil de surveillance, il n'existait pas pendant l'exercice de conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société, et, d'autre part, une autre société contrôlée, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Aucune délégation accordée par l'Assemblée Générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, en application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce, n'a été en cours et donc utilisée cours de cet exercice.

Exécution de la mission de surveillance du Conseil au cours de l'exercice écoulé

Nous avons été régulièrement tenus informés par le Directoire de la marche des affaires et de l'activité de la Société et de son groupe, notamment par la communication, dans les délais légaux, des rapports, documents comptables et comptes prévus par la loi.

Les opérations soumises à autorisation du Conseil, de par la loi ou les statuts, ont reçu effectivement son accord préalable.

Nous avons procédé, dans le cadre de la mission de surveillance du Conseil, aux vérifications et contrôles que nous avons jugés nécessaires.

Votre Conseil n'a pas de remarque particulière à formuler sur le rapport du Directoire et sur les comptes de l'exercice.

Rémunérations du Conseil de Surveillance

Il vous est proposé de fixer le montant des rémunérations à allouer aux membres de votre Conseil à 310.500 € pour l'exercice en cours.

Résolutions

Nous vous invitons à approuver les comptes de l'exercice 2020/2021, le projet d'affectation du résultat ainsi que l'ensemble des différentes résolutions qui vous sont proposées par le Directoire, et notamment le renouvellement du mandat au sein du Conseil de Surveillance de Madame Laura MITTERRAND et de Messieurs Olivier BENOIST et Patrick DEWAVRIN.



LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR LES MEMBRES DU DIRECTOIRE ET LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE POMONA SA AU COURS DE L'EXERCICE DU 01/10/2020 AU 30/09/2021

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE POMONA

M. Jean-Baptiste DEWAVRIN - *Président du Conseil de Surveillance*

/ Autres mandats hors Groupe POMONA :

SARL HOTELDEV 807 389 721 RCS VERSAILLES	Gérant
SCI NOGUERA PATRIMOINE 517 437 687 RCS EVREUX	Gérant
SARL HD INVESTISSEMENT 414 445 965 RCS VERSAILLES	Co-Gérant
SARL BUSSY IMMO 530 637 016 RCS MEAUX	Gérant
EURL DU VALLON 391 300 506 RCS EVREUX	Gérant
SARL GINDEV 840 748 149 RCS VERSAILLES	Gérant
SARL RESTAURATION VOL DE NUIT 834 041 188 RCS VERSAILLES	Gérant
SARL IMMOBILIERE VELIZIENNE EN HOTELLERIE 385 394 382 RCS VERSAILLES	Co-Gérant
SARL HOTELIERE DU VOL DE NUIT 385 347 786 RCS VERSAILLES	Co-Gérant

M. Philippe BARBIER - *Vice-Président du Conseil de Surveillance*

/ Autres mandats hors Groupe POMONA :

SOCIETE CIVILE D'INVESTISSEMENT FIBAH I 442 676 110 RCS VERSAILLES	Co-gérant
SA DU BOIS DE BESSE 674 801 360 RCS TOURS	Administrateur
SCI ARAUCARIA 850 538 588 RCS PARIS	Gérant
SCI FONCIERE SAVOYARDE JOUBERT BARBIER 950 454 777 RCS PARIS	Associé
SCI BARAL 451 178 537 RCS VERSAILLES	Gérant
SCI BARCLO 479 208 605 RCS VERSAILLES	Gérant
SCI BARFLO 480 111 319 RCS VERSAILLES	Gérant
SAS LOGISTIC-LOW-CARBON 884 836 453 RCS PARIS depuis le 03/07/2020	Président

M. Olivier BENOIST - Membre du Conseil de Surveillance

/ Autres mandats hors Groupe POMONA :

SOCIETE MOBILIERE RODIN 794 285 569 RCS PARIS	Directeur Général
SC MOBILIERE VARENNE 901 061 440 RCS PARIS	Gérant
SC AB HOLDING 901 131 268 R.C.S. PARIS	Associé
SPRL LIGHTHOUSE EUROPE 845 881 570 RCS Belge	Co-Gérant
GFA DU NILLET 808 526 784 RCS PARIS	Co-Gérant
MEG Participations 0768496455 (RCS Belge)	Administrateur

Mme Nathalie DAHAN - Membre du Conseil de Surveillance depuis le 29 septembre 2020

Mme Carole DEWAVRIN - Membre du Conseil de Surveillance

Mme Constance DEWAVRIN – LUPINACCI - Membre du Conseil de Surveillance

/ Autres mandats hors Groupe POMONA :

AARPI NOVO AVOCATS 817 897 671 RCS PARIS	Associée
--	----------

M. Hugues DEWAVRIN - Membre du Conseil de Surveillance

/ Autres mandats hors Groupe POMONA :

SOCIETE MOBILIERE DEWAVRIN 442 375 747 RCS PARIS	Associé Gérant
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PARC DE NEUILLY 443 836 820 RCS NANTERRE	Associé Gérant
GROUPEMENT FORESTIER DU NOUVEAU BUISSON BREANT 505 240 127 RCS VERSAILLES	Associé Gérant
SCI GALLIENI DEVELOPPEMENT 792 204 497 RCS NANTERRE	Associé Gérant
SNC D.P. INVESTISSEMENTS 790 210 959 RCS NANTERRE	Associé Gérant
SNC D.P. IMMOBILIER 451 893 044 RCS BOBIGNY	Gérant Associé
SCI IMMOBILIERE GALLIENI 308 301 340 RCS NANTERRE	Gérant
GIE BUFFAL ECO 379 069 834 RCS EVRY	Administrateur

M. Patrick DEWAVRIN - Membre du Conseil de Surveillance

/ Autres mandats hors Groupe POMONA :

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PARC DE NEUILLY
443 836 820 RCS NANTERRE
SAS MEDIPAR 409 093 739 RCS PARIS

Gérant – Associé

Associé Gérant

M. Samuel DEWAVRIN - Membre du Conseil de Surveillance

/ Autres mandats hors Groupe POMONA :

SAS EVIOS 819 527 334 RCS PARIS
SAS WITTYFIT 801 942 921 RCS PARIS

Président

Président

Mme Laure HAUSEUX - Membre du Conseil de Surveillance

/ Autres mandats hors Groupe POMONA :

ECG HOLDING SAS 834 926 586 RCS AIX-EN-PROVENCE
MAISONS DU MONDE 793 906 728 RCS NANTES
CASINO, GUICHARD-PERRACHON 554 501 171 RCS SAINT-ETIENNE –
fin de mandat le 12/05/2021
SCI LE NID 813 164 019 RCS NANTERRE
SA PLASTIVALOIRE 644 800 161 RCS TOURS depuis le 23/06/2021

Membre du Conseil de surveillance

Administrateur

Administrateur

Gérant – Associé

Administrateur

M. Bruno MANTOVANI - Membre du Conseil de Surveillance

Mme Laura MITERRAND - Membre du Conseil de Surveillance

/ Autres mandats hors Groupe POMONA :

111 W 11 Corp., New York, NY, USA EIN: 11 2873036
Ralph A. Fields, LLC, New York, NY, USA EIN: 056905111

Co-Gérante & Trésorière

Gérante

CENSEUR DU CS DE POMONA

M. Gérard HIGUINEN - Censeur

/ Autres mandats hors Groupe POMONA :

SOCIETE CIVILE D'INVESTISSEMENT FIBAHY 442 676 110 RCS VERSAILLES
SAS LA SOURCE 8212 186 59 RCS BOBIGNY

Co-gérant

Membre du Comité stratégique

MEMBRES DU DIRECTOIRE DE POMONA

M. Eric DUMONT - *Président du Directoire*

/ Autres mandats Groupe POMONA :

SAS FINEST BAKERY INGREDIENTS 803 342 633 RCS VERSAILLES	Président
SCI TOPAZE INVESTISSEMENT 527 907 406 RCS NANTERRE	Gérant non associé
SAS SAVEURS D'ANTOINE 515 339 554 RCS NANTERRE	Président
SAS DELICE & CREATION 492 775 101 RCS NANTERRE	Président
SAS GENERAL DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE (GDA) 304 763 915 RCS LIMOGES	Président
SARL DGF LOGISTIQUE ET SERVICES 339 714 461 RCS VERSAILLES	Gérant
SAS DGF 339 958 951 RCS VERSAILLES	Représentant permanent de la Société FINEST BAKERY INGREDIENTS, Présidente
SCI IMMOBILIERE DGF 452 350 937 RCS VERSAILLES	Représentant permanent de la Société DGF LOGISTIQUE ET SERVICES, Gérante
SAS REFALY 529 241 721 RCS NANTERRE	Président
SAS POMONA FOODTRADE 529 850 315 RCS NANTERRE	Président
SAS FINAPOM 622 011 096 RCS NANTERRE	Président
SAS RELAIS D'OR MIKO BRETAGNE 533 658 191 RCS NANTERRE	Président
SAS FRIGERAL 304 428 253 RCS BAYONNE TUP au 01/10/2021	Président
SAS NEGOCE ET DISTRIBUTION ALIMENTAIRE (NDA) 343 339 818 RCS REIMS	Président
SAS LODIAL 434 047 692 RCS NANCY	Président
SAS POMONA IMPORT 562 129 585 RCS NANTERRE	Président
SAS POMONA EPISAVEURS 476 980 321 RCS NANTERRE	Président
SAS POMONA INNOVATION INVESTISSEMENT 499 449 460 RCS NANTERRE	Président
SAS RELAIS D'OR MIKO MAINE ARMOR 495 098 972 RCS LAVAL	Président
SAS RELAIS D'OR MIKO BRETAGNE NORMANDIE MAINE 434 234 449 RCS CAEN	Président
SAS BIOFINESSE 434 297 206 RCS TOULOUSE	Président
SARL INTERNATIONAL CULINARY SCHOOL 392 074 902 RCS VERSAILLES	Gérant
SC TERRE OCEANE 420 910 499 RCS Nanterre	Président
SAS AVON 332 689 918 RCS NANTERRE TUP au 01/10/2020	Président
SA SAPLER 457 506 814 RCS ROUBAIX-TOURCOING FUSION au 29/06/2021	Président et Administrateur
SAS SANDORGEL 433 990 983 RCS VERSAILLES TUP le 01/04/2021	Président
SAS RPDA 434 023 883 RCS AVIGNON TUP le 02/01/2021	Président
SAS RPDA AZUR 434 022 471 RCS AIX-EN-PROVENCE TUP le 02/02/2021	Président
SAS GELSO 480 106 251 RCS TOULOUSE TUP le 01/04/2021	Président
SAS ROMAF 434 144 135 RCS STRASBOURG TUP au 01/05/2021	Président
SAS SOBRAGEL 434 051 413 RCS GRASSE TUP au 01/10/2020	Président
SAS RELAIS D'OR 812 175 560 RCS NANTERRE	Président
SC LA POITEVINE 404 227 886 RCS NANTERRE	Président
TRADIRHONE 411 736 465 RCS LYON entrée le 03/12/2020 et TUP au 01/04/2021	Président
SURGELES DE MONACO 87S02291 RCI de Monaco	Gérant

SA POMONA SUISSE CH-036.3.049.007-8 RC - Canton de Berne	Président du Conseil d'Administration
SA DUPASQUIER CH-550.0.125.242-8 RC du Canton de Genève	Président du Conseil d'Administration
SAS GASTROMER CH 107 608 025 RCS Canton de Genève	Président du Conseil d'Administration
SA LUX FRAIS B 67383 RCS Luxembourg	Adm. et Président du CA
SARL AGD SUISSE CH-550.1.047.178-2 RC du Canton de Vaud	Gérant Président
GMÜR CHE-107.833.220 Suisse	Président du Conseil d'Administration
SA MULTIFOOD CH-645.1.008.573-9 RC du Canton de Berne	Président du Conseil d'Administration
AGRAFEUSE SL B-64389604 registre de Madrid	Administrateur unique
FRIOLISA B66161415 Espagne	Administrateur solidaire
POMONA IBERIA SL B-66161415 registre de Madrid	Administrateur solidaire

/ Autres mandats hors Groupe POMONA :

SCI DUMONT AMELI 822 486 981 RCS VERSAILLES	Gérant
SCI DUMONT-MADEG 494 959 331 RCS VERSAILLES	Associé

M. Jacques CULIOLI - Membre du Directoire

/ Autres mandats Groupe POMONA :

SA SAPLER 457 506 814 RCS ROUBAIX-TOURCOING FUSION au 29/06/2021	Administrateur
FRIOLISA B66161415 Espagne	Administrateur solidaire
POMONA IBERIA SL B-66161415 registre de Madrid	Administrateur solidaire

/ Autres mandats hors Groupe POMONA :

SNC ETA 09 512 260 464 RCS PARIS	Associé en nom
SAS PIXSIGHT 813 494 218 RCS NANTERRE	Membre du CA

Alexis LEVASSEUR
1, rue Benjamin Franklin
44800 SAINT HERBLAIN

Exco Paris Ace
5 avenue Franklin Roosevelt
75008 PARIS

Pomona

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Siège social : 3 avenue du Docteur Ténine 92160 ANTONY
Capital social : 6 567 380 €.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 septembre 2021

A l'assemblée générale de la société Pomona,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Pomona relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles à l'actif du bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Saint Herblain et Paris, le 9 février 2022

Exco Paris Ace



Alexis Levasseur
François Shoukry
Associé